



# Valenciennois

## Vivre dans le Valenciennois en 2011 : quatre réunions publiques à la rentrée

### Première phase de la concertation en septembre

La première phase de la concertation publique du Scot du Valenciennois débutera à la rentrée avec des réunions publiques. Celles-ci permettront d'alimenter le diagnostic du Scot à travers réactions et témoignages des habitants. Habiter, travailler, se déplacer et se divertir sont les quatre thèmes sur lesquels la population du Valenciennois est donc invitée à échanger et à débattre :

Le mardi 13 septembre 2011 (18 h),  
salle des gardes de l'hôtel de ville,  
Condé-sur-l'Escaut

Le mercredi 14 septembre (18 h),  
espace culturel associé,  
Saint-Amand-Les-Eaux

Le jeudi 15 septembre (18 h),  
salle des fêtes, Saint-Saulve

Le vendredi 16 septembre (18 h),  
salle Ernest Pignon à l'hôtel de ville,  
Douchy-Les-Mines

### Le PADD, prochaine étape du SCOT

Sur la base de ces réunions publiques, les élus et les partenaires entameront un travail de réflexion sur le Plan d'Aménagement et de Développement Durable, dont le débat final est prévu en novembre 2011. Le PADD traduit les ambitions politiques du territoire et répond aux enjeux soulevés par le diagnostic, en définissant des orientations d'aménagement stratégiques pour les vingt ans à venir.

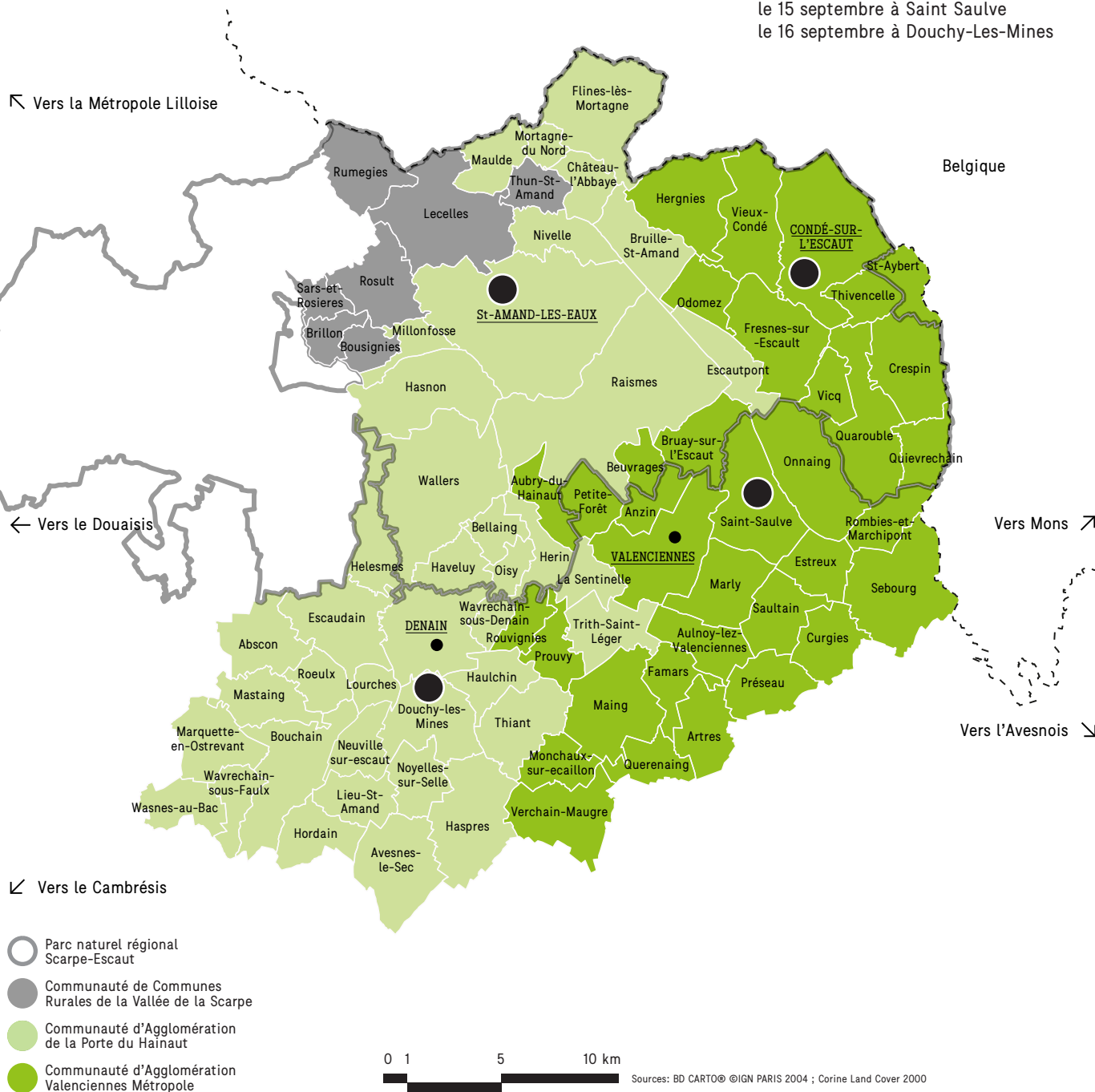
La participation citoyenne à cette étape du Scot revêt une importance toute particulière car elle intervient avant la réflexion sur le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et permettra ainsi de nourrir les réflexions sur le futur projet.

### Le SCOT du Valenciennois, rappels.

81 communes travaillent actuellement autour d'un projet commun de territoire : le Schéma de cohérence territoriale (Scot) du Valenciennois. Outil de planification et de mise en cohérence des politiques d'aménagement du territoire, le Scot servira de cadre de référence pour l'ensemble du territoire, et ce dans de nombreux domaines : habitat, modes de déplacements, attractivité économique, environnement, et organisation de l'espace. Dans le cadre de l'élaboration du Scot, plusieurs étapes se succèdent : le diagnostic, l'élaboration du PADD, celle du document d'orientations et d'objectifs (DOO), l'arrêt de projet puis l'approbation du Scot.

## 4 réunions publiques ●

le 13 septembre à Condé-sur-l'Escaut  
le 14 septembre à Saint-Amand-Les-Eaux  
le 15 septembre à Saint-Saulve  
le 16 septembre à Douchy-Les-Mines



Contact :  
T.  
M.

Nora Ichchou  
03 27 51 15 24  
nora.ichchou@univ-valenciennes.fr